

Un avenir après la rue



Les conflits qui s'intensifient dans la région des Grands Lacs et la récente déclaration de Koïchiro MATSUURA, directeur général de l'UNESCO¹, mettent en lumière l'urgente nécessité de répondre aux besoins des enfants et des adolescents livrés à eux-mêmes dans les régions instables.

Depuis 1990, plusieurs associations s'y consacrent. Notre rencontre avec **Athanase RWAMO**, Burundais, qui coordonne plusieurs d'entre elles, nous a permis de prendre la mesure des défis à relever.

Comment répondre aux besoins criants des jeunes ?

Athanase RWAMO: En 1988, le Conseil national de l'Enfance et de la Jeunesse a été mis en place au Burundi. J'y ai été délégué en tant que fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur. J'étais chargé des enfants non scolarisés de la capitale, Bujumbura. La découverte de leur mode de vie a été un choc qui m'a fait passer du stade de la répression de la délinquance juvénile à l'écoute des enfants et adolescents des rues. Ils venaient me parler au bureau, à la maison... J'ai pris conscience, de leurs problèmes familiaux et sociaux. L'insécurité politique faisait fuir les habitants des collines vers les villes; certains enfants se trouvaient séparés de leur famille ou étaient enrôlés par des milices rebelles. Il fallait répondre à une situation qui dépassait ma seule bonne volonté: le soutien d'amis – dont le Directeur national de l'Enseignement catholique et l'Évêque de l'Église méthodiste – m'a permis de créer, en 1990, l'Oeuvre humanitaire pour la Protection et le Développement de l'Enfant en difficulté (**OPDE**)². Cette association

a lancé un cri d'alarme, que la société civile et les opérateurs économiques ont entendu. Une mobilisation nationale, puis internationale, a permis la création de centres d'accueil et d'hébergement, d'une école de rattrapage et d'un premier centre de formation professionnelle. Un recensement récent a dénombré, au Burundi, environ 10.000 enfants des rues, dont 400 sont encadrés par l'OPDE. Une seconde association est née en 1992: l'Association de Prise en Charge des Orphelins du Sida (**APECOS**)³. Ni drogués, ni délinquants, mais traumatisés et parfois atteints eux-mêmes du virus, ils doivent bénéficier de structures adaptées à leur situation. On compte quelque 250.000 orphelins du sida, dont 5.620 sont assistés par l'APECOS.

Quant à la troisième association, il s'agit de l'Observatoire Ineza des Droits de l'Enfant au Burundi (**OIDEB**)⁴, créée plus récemment – en 2003 – pour répondre aux besoins juridiques d'enfants ou adolescents ayant subi des préjudices tels que viols, spoliation de leurs biens, exploitation économique...

Et vous avez été désigné coordinateur de ces associations ?

AR: En 2005, j'ai été appelé à coordonner les trois associations citées, et ce, pour la sous-région des Grands Lacs. À ce titre, je les représente à l'étranger, où je recherche des donateurs pour pou-

voir déployer nos activités, à savoir: essentiellement, l'écoute des jeunes que rencontrent assistants sociaux et psychologues, la formation dispensée dans des centres équipés de matériel permettant la production et la vente (vannerie, menuiserie, coiffure, cuisine, carrosserie...) et la protection juridique dont s'occupent des avocats et des "opérateurs" de droit, répartis dans toutes les provinces. Le travail de toutes ces personnes est essentiel. L'écoute qu'elles apportent au jeune peut déboucher sur l'adhésion de celui-ci à un projet de formation, une "porte de sortie" lui permettant de reconstruire sa vie.

Après 20 ans de lutte, qu'est-ce qui vous soutient, malgré la fatigue... et la crise actuelle qui limite les moyens disponibles ?

AR: Quand il m'arrive de rencontrer un jeune venu de la rue qui m'apprend sa réussite à l'université, je suis pleinement récompensé des efforts consentis! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PAULE PINPURNIAUX

1. L'offre éducative pour les enfants vivant en zone de conflit, Bureau de la Porte-parole de l'Unesco, 28 novembre 2008.

2. www.opde.org

3. www.kirundo.org

4. www.oideb.org